



**Office de la consommation**  
 Qualité et distribution de l'eau  
 Chemin des Boveresses 155  
 CH - 1066 Epalinges



Municipalité de la Commune de  
 Saint-Prex  
 Chemin de Penguey 1a  
 Case postale 51  
**1162 St-Prex**

Epalinges, le 09.07.2020

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 20-VD-19430

V 1



### INTRODUCTION

Prélèvement du : 06.07.20  
 Effectué par : STEP intercommunale  
 Remarque : L'Office de la consommation ne peut en aucune manière assumer la responsabilité de la représentativité de l'échantillonnage ; les éventuelles mesures ordonnées se basent uniquement sur les résultats de l'échantillon soumis pour analyse.

### ÉCHANTILLON(S)

20-69956 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
 1 - Lac Léman, 1075 - Plage du Boiron, 1162 St-Prex  
 20-69957 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
 1 - Lac Léman, 1072 - Plage du Bain des Hommes - Chauchy, 1162 St-Prex  
 20-69958 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
 1 - Lac Léman, 1073 - Plage du Bain des Dames, 1162 St-Prex  
 20-69959 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
 1 - Lac Léman, 1074 - Plage de Coulet, 1162 St-Prex  
 20-69960 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
 1 - Lac Léman, 1107 - Plage de la Place d'Armes, 1162 St-Prex

### RÉSULTATS D'ANALYSES

#### N° d'échantillon : 20-69956

Secteur : 1 - Lac Léman  
 Lieu de prélèvement : 1075 - Plage du Boiron, 1162 St-Prex  
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
 Température [°C] : 21.5

#### Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<10 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
721-MON-013	Enterococcus spp.	<100 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique.  
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

**N° d'échantillon : 20-69957**

Secteur : 1 - Lac Léman  
Lieu de prélèvement : 1072 - Plage du Bain des Hommes -  
Chauchy, 1162 St-Prex  
Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
Température [°C] : 22.1

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<10 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
721-MON-013	Enterococcus spp.	<100 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique.  
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

**N° d'échantillon : 20-69958**

Secteur : 1 - Lac Léman  
Lieu de prélèvement : 1073 - Plage du Bain des Dames, 1162  
St-Prex  
Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
Température [°C] : 22.2

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<100 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
721-MON-013	Enterococcus spp.	<100 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique.  
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

**N° d'échantillon : 20-69959**

Secteur : 1 - Lac Léman  
Lieu de prélèvement : 1074 - Plage de Coulet, 1162 St-Prex  
Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
Température [°C] : 22.1

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<100 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
721-MON-013	Enterococcus spp.	<100 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique.  
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

**N° d'échantillon : 20-69960**

Secteur : 1 - Lac Léman  
Lieu de prélèvement : 1107 - Plage de la Place d'Armes, 1162  
St-Prex  
Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs  
Température [°C] : 22.6

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<100 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
721-MON-013	Enterococcus spp.	<100 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique.  
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

---

**ÉMOLUMENTS**

Conformément aux dispositions de l'art. 4 du règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages, les frais d'analyse sont mis à la charge de la commune.

Émoluments : 425.00 CHF (Montant HT)

**REMARQUE**

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

  
LE CHIMISTE CANTONAL